



Le nouveau conseil municipal, élu le 23 mars 2014

Lettre d'information n°22 Décembre 2013 Janvier – Février – Mars 2014 de la Mairie de LES SALELLES

Mairie : Les heures d'ouverture de la Mairie sont les suivants :
Mardi de 8h00 à 12h00.
Jeudi de 8h00 à 12h00.
Vendredi de 8h30 à 12h00 et 14h00 à 18h00.

N° téléphone/fax de la Mairie : 04.75.94.92.97.

Messagerie Internet de la Mairie : mairie.les.salelles@wanadoo.fr
Site Internet de la Mairie : <http://www.les-salelles-ardeche.fr>

Agenda du trimestre :

- 5 décembre 2013	: Conseil municipal
- 14 décembre	: L'arbre de Noël du CCAS
- 20 décembre	: Fête de Noël à l'école intercommunale
- 4 janvier 2014	: Les vœux du maire Alain FAUCUIT
- 21 janvier	: Conseil municipal
- 14 mars	: Dernier Conseil municipal avant les élections municipales
- 29 mars	: Conseil municipal. Elections du maire et de ses adjoints

La vie associative : - 16 février 2014 : Loto du comité des fêtes

A venir - 15 juin 2014 : Repas du village

5 décembre 2013 : Compte-rendu du Conseil municipal

La séance est ouverte ce jeudi 5 décembre à 18h30, par Alain Faucuit, maire.

9 conseillers sont présents, Christian Michel ayant donné pouvoir à Frédéric Labalme, Bertrand Remi est nommé secrétaire de séance.

Toutes les délibérations suivantes ont été votées à l'unanimité :

- décision modificative n°5 portant virement de crédit de 10.000€, sur le budget principal de l'exercice 2013, pour frais de fonctionnement divers
- maintien du transport local spécifique avec prise en charge de la commune de Montselgues, en tant qu'organisateur délégué unique entre les communes de Chambonas et Les Salelles, ainsi que les relations avec le Conseil Général
- désignation de Bernard Bellecullée comme délégué principal et Frédéric Labalme, comme suppléant, auprès de la future Communauté de communes « Chassezac et Claysse »
- accord de subvention pour participation aux dépenses de fonctionnement de 600€/an/enfant résidant sur la commune et scolarisé à l'école St Joseph des Vans.

La séance s'est terminée par des questions diverses :

- un courrier sera envoyé à M. le directeur du service des routes du Conseil Général, pour faire suite à la demande de M. Louvat des Boriasses
- des devis d'enrobés à froid, pour les besoins urgents de la commune, seront envoyés à différentes entreprises spécialisées, Colas et Morandi
- Alain Faucuit informe que le dernier conseil communautaire de la CdC du pays des Vans, qui sera dissout au 31 décembre 2013, aura lieu le lundi 16 décembre 2013.

14 décembre : L'arbre de Noël du CCAS

La tradition a été respectée : le CCAS de la commune a organisé l'arbre de Noël des enfants et des anciens des Salelles, ce samedi 14 décembre 2013, dans une salle des fêtes entièrement rénovée et comble



Josette MOUTET présente le spectacle



« Le tisseur de vent » enchante l'arbre de Noël



La tradition a été respectée : le CCAS de la commune a organisé l'arbre de Noël des enfants et des anciens des Salelles, ce samedi, dans une salle des fêtes entièrement renouvelée et comble. Josette Moutet, conseillère municipale, a présenté le programme de l'après-midi, puis a laissé la place à Pat Decerf, passeur d'histoires, qui nous emmène d'une rive à l'autre, de la réalité au monde de rêve, de l'intériorité au rire communicatif, d'un petit village de France aux souks du Moyen-Orient, en passant par le grand fleuve d'Afrique.

Ses histoires ont subjugués les enfants : « Raymond, son épouse et la belle journée », « Brise-montagne », le bébé qui a renversé le monde dès son 1^{er} jour, Nasserredine, qui rêvait de pouvoir un jour jouer d'un instrument de musique, « les petites victoires » du serpent sur la souris, Aboul Hussein et sa nuit de noces, le singe qui voulait charmer le crocodile, Zahoulé, « même pas peur du lion » ont été contés par Patrick avec un formidable talent, devant des enfants ébahis, le tout entrecoupé de musique aux instruments insolites comme la kora, la flûte fujara, le hang et les percussions.

Bien entendu, la fête s'est prolongée avec l'arrivée du père Noël, les cadeaux puis le goûter pour tous, sans oublier tous les colis apportés aux personnes très âgées ou séjournant à l'hôpital des Vans. Un bien bel après-midi pour tous les participants et une satisfaction pour le CCAS.



Le goûter des enfants et des anciens de la commune

20 décembre 2013 : Fête de Noël à l'école intercommunale



La tradition a été respectée : l'année 2013 se termine à l'école intercommunale de Gravières par une petite fête par les enfants et pour les parents. Chants et poèmes de Noël ont évidemment ravi la nombreuse assistance, qui a rempli la petite salle de classe, à l'invitation de Virginie Goguel, directrice. Un buffet sympathique, organisé par les parents eux-mêmes, a terminé l'année d'une façon conviviale.

4 janvier 2014 : Alain Faucuit adresse ses meilleurs vœux



Alain FAUCUIT, maire de la commune, adresse ses vœux à la population, en présence de nombreux habitants, et des élus du canton

Samedi 4 janvier, Alain Faucuit présentait ses vœux aux employés communaux, à la population, aux associations, aux élus des communes voisines...on notait la présence de Jean Paul Manificier, conseiller général, de Max Pradeilles, Président de la Communauté de Communes, de Bruno Vigier, maire des Vans, ainsi qu'Albert Thomas, percepteur des Vans. Alain Faucuit retraçait en quelques mots les événements marquants de l'année 2013 : 3 décès, 1 mariage, 5 naissances, les nuisances sonores suite à la location de la salle des fêtes, les problèmes de parking ou de dépôts sauvages d'ordures au Nassier réglés en partie, la cantine de l'école de Gravières en cours de construction, le passage de l'Ardéchoise et la fête du 15 août. Les travaux réalisés en 2013 : élargissement et goudronnage des quartiers Les Champels, Barbière et les Moriers, l'aménagement d'une nouvelle cuisine dans une salle de fêtes entièrement renouvelée.

En 2014, le PLU sera repris sur de nouvelles bases, le transport local spécifique reconduit, Bernard Belleculée, nommé délégué de la commune auprès de la nouvelle communauté de communes « Pays des Vans en Cévennes ». Enfin, Alain Faucuit a dit son plaisir de travailler avec son équipe municipale depuis 2008 et de mener une nouvelle liste avec quatre nouveaux entrants. Max Pradeilles a présenté la nouvelle communauté de communes, Jean-Paul Manificier, les actions du Conseil général pour le canton et la commune.



Jean-Marie Roux a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à Robert Lamolie et Guy Chats, qui ont œuvré de longues années au conseil municipal. Les habitants en grand nombre, y compris les nouveaux venus, ont, à l'évidence, beaucoup de plaisir à se retrouver là chaque année, avec cet accueil d'une grande cordialité, et pour bavarder autour d'un buffet bien sympathique.



Robert LAMOLIE médaillé

De même que Guy CHATS

Mardi 21 janvier 2013 à 18h30 : Compte-rendu du conseil municipal

La séance a été ouverte par Alain Faucuit, maire. 9 membres du conseil étaient présents, Josette Moutet a donné pouvoir à Alain Faucuit. Bertrand Remi est nommé secrétaire de séance.

1) Les nouveaux statuts de la nouvelle Communauté de communes « Chassezac et Claysse, dite Pays des Vans en Cévennes » ont été adoptés à l'unanimité. Ces statuts avaient été approuvés à l'unanimité lors de la réunion plénière de la communauté de communes, le lundi 6 janvier 2014 aux Vans.

2) M. le Maire informe le conseil de la visite de la députée d'Ardèche Sabine Buis, le vendredi 14 février 2014 à 10h00 aux Vans.

3) Le dossier des profils de baignade du « Nassier » et du « pont de Gravières » a été reporté, la nouvelle communauté de communes prenant la compétence. Dans ce cas, une convention pourra être signée entre les trois communes concernées, soit Chambonas, Gravières et Les Salelles.

4) La convention du « Plan départemental des itinéraires de promenades et randonnées » (P.D.I.P.R.) entre la commune et le Conseil Général, a été approuvée à l'unanimité, après signalement de deux points :

- à préciser : « véhicules motorisés, voitures 4x4, quads, motos sont interdits sur l'ensemble des chemins piétonniers »
- modification à apporter au chemin dit de « La croix noire ». Le plan modifié a été joint à la convention

Le second sentier balisé conventionné est appelé « Le travers de l'outre ».

Un 3^{ème} sentier de randonnée de 16km de long est à l'étude et fera l'objet d'un complément de convention.

5) M. Bernard Bellecullée, 3^{ème} adjoint, a été nommé responsable des travaux sur la commune par la commission « Personnel » récemment réunie, et donc, responsable de l'activité de l'employé communal Damien Desolme.

6) La délibération sur le reste à réaliser en investissements sur voirie d'une somme de 12.600€ à régler à l'entreprise de travaux publics Colas, a été votée à l'unanimité

19 mars 2014 : Dernier conseil municipal de la mandature



Alain Faucuit, maire, a ouvert la séance en présence de 9 conseillers, Bertrand Remi ayant donné son pouvoir à Alain Faucuit. Vote du budget administratif du CCAS avec un résultat en excédent de 1809,35€ par 5 voix pour, une abstention ; vote du budget principal avec un excédent de 140.955,23€ par 8 voix pour et 2 abstentions.

Toutes les autres délibérations ont été adoptées à l'unanimité : vote du compte assainissement avec un excédent de 2281,16€ ; modifications des statuts du syndicat des énergies 07 sur les compétences en matière de communications électroniques et l'adhésion de nouvelles communes sur la maîtrise de la demande en électricité ; approbation de la convention du SDE 07 pour la maintenance de l'éclairage public et participation financière au titre de 2014 ; approbation de la convention relative aux frais d'investissements du projet d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire de Gravières ainsi que la répartition des dépenses de fonctionnement entre les trois communes de Gravières, Les Salelles et Malarce sur la Thines et de la commune de Chambonas.

29 mars 2014 : Compte-rendu du conseil municipal. Alain Faucuit, réélu maire



Le nouveau conseil municipal



Alain FAUCUIT, réélu maire

Le conseil municipal s'est réuni ce samedi en mairie, sous la présidence de Josette Moutet, en tant que conseillère la plus âgée, Angélique Agulhon prenant le secrétariat, en tant que la plus jeune. Après quelques mots de bienvenue au public et aux nouveaux conseillers élus, Josette rappelait la très bonne ambiance de travail de l'ancienne équipe et espérait la même continuité du nouveau conseil.

Les conseillers suivants ont été élus à 10 voix pour et une abstention : Alain Faucuit, maire, Georgette Deschanel, 1^{ère} adjointe, Bernard Béliéculée, 2^{ème} adjoint et Frédéric Labalme, 3^{ème} adjoint. Alain Faucuit et Georgette Deschanel ayant démissionné de leurs délégations auprès de la communauté de communes « Pays des Vans en Cévennes », Bernard Béliéculée, titulaire et Frédéric Labalme, suppléant, ont été nommés à l'unanimité.

Les différentes délégations auprès des syndicats de communes, indemnités de fonction et remboursement des frais de déplacement du maire, des adjoints et des conseillers, les délégations de signature au maire et adjoints, la nomination de Jean-Jacques Arakelian comme régisseur, les membres du CCAS, la constitution des différentes commissions ont été approuvés à l'unanimité. Alain Faucuit, nouveau maire de la commune clôturait la séance.

INFOS MAIRIE

La Communauté de communes des Vans disparaît au 31 décembre 2013. La nouvelle communauté de communes "Le pays des Vans en Cévennes" est créée à partir du 1er janvier 2014.

Vols dans les déchetteries



Suite à un récent article sur les vols dans les déchetteries, en particulier celle des Vans, Mireille Arevalo, vice-présidente du SICTOBA et Marion Peyrouse, chargée de communication, ont tenu à apporter des précisions importantes sur les préjudices subis non seulement par le SICTOBA mais aussi, en conséquence, par toutes les communes adhérentes.

Les intrusions, dégradations, et fouilles intempestives de l'année écoulée ont demandé aux employés 390 heures de nettoyage, et 1.550 heures de travaux, auxquels s'ajoutent 3.000€ de frais pour la réparation des équipements, clôtures, portails, porte-conteneurs en particulier. Enfin les vols subis ont été évalués à 50.000€, et constituent une perte de recettes de plus de 50% du total perçu par le SICTOBA pour la revente des ferrailles.

Marion Peyrouse poursuit : « C'est grave, coûteux pour le fonctionnement, et donc pour le contribuable, mais c'est sans compter avec d'autres conséquences, en particulier les problèmes de pollution des déchets, abandonnés en pleine nature par les voleurs, comme les piles, riches en substances toxiques ». Le syndicat intercommunal étudie la mise en place d'un système de sécurisation pour éviter les intrusions. Bien entendu, des plaintes ont été déposées à la gendarmerie, qui effectue des rondes régulières, les vols se situant en général en pleine journée, dès la fermeture des déchetteries.

Actions et projets pour EDF Loire-Ardèche



Jean Dominique Peillex, directeur du groupe d'exploitation hydraulique EDF Loire-Ardèche, Jean-Yves Dabernat, responsable des usines du Chassezac et Anthony Aubert, chargé de communication EDF avaient invité ce mercredi 19 février 2014 à Villefort, les élus de proximité et les intervenants du bassin du Chassezac, ainsi que la presse pour la présentation des actions 2013 et des projets 2014 d'EDF production hydraulique.

Tout d'abord, les chiffres : 108 salariés, 27 usines de production, 31 barrages, 600 MW de puissance installée, 12 millions € de travaux effectués en 2013, 4 M€ de taxes versées en Ardèche, 2M€ en Loire et en Lozère. Les faits marquants de 2013 : remise en peinture des conduites forcées de Pied de Borne(48) et Beyssac(48), malgré des grosses chutes de pierre dues aux intempéries, des décapages intérieurs plus longs que prévus, mais des plannings respectés. Mise en exploitation fin novembre 2013, de l'évacuateur de crue complémentaire en touches de piano au barrage de Malarce.

Les grands projets pour cette année pour le secteur du bas Chassezac sont le remplacement d'un transformateur 63KV et la rénovation des directrices des groupes de production à l'usine des Salelles, augmentation du débit réservé restitué en aval des barrages, poursuite des conventions de lâchers d'eau pour soutenir la pratique des sports d'eau vive sur le Chassezac, en particulier la 30^{ème} édition du marathon des gorges de l'Ardèche, partenariat des 50 ans de la mise en eau du barrage de Villefort, du 7 au 14 août, avec visites, spectacles pyrotechniques et animations, étude de faisabilité d'un parcours touristique en vélo électrique entre les Vans et Villefort, mise en place renouvelée d'un hydro-guide sur le Chassezac de mi-juin à début septembre. Au total, 11 M€ seront encore investis par EDF en 2014 sur Loire-Ardèche.

TRAVAUX

DÉCEMBRE 2013 : la rénovation de la salle des fêtes et le déplacement d'une nouvelle cuisine sont terminés



15 février : La moitié de la commune privée d'eau

Une coupure d'eau, due aux intempéries de ces derniers jours, prive d'eau potable pratiquement l'ensemble de la commune depuis samedi 15 février vers 17h. Une canalisation importante, qui relie les châteaux d'eau de Montachard et des Champels, s'est rompue. Dimanche 16 février vers 18h30, l'eau potable sera rétablie provisoirement, de façon à ce que les habitants puissent refaire des réserves d'eau. L'entreprise Froment des Vans sera à pied d'œuvre demain matin lundi 17, pour réparer la canalisation défectueuse.

Dernière info lundi 17 février 12h30 : la pièce défectueuse sera remplacée en début d'après-midi. L'eau donc rétablie peu après. Dernière info lundi 17 février 15h00 : la réparation a été effectuée. L'eau coule à nouveau !!! Le conseil municipal tient à remercier la SAUR, en particulier Lilian Exbalin et Christian Boissin, pour avoir prévenu immédiatement le maximum d'habitants des désagréments dus à cet incident.



La Mairie : Etat civil

DÉCÈS 2014

- 01/03/2014 est décédé à Les Salelles, Monsieur SERAFIN Henryk, Jan, né le 11/07/1953 à Baranow Sandomierski (Pologne) et domicilié en Pologne.

NAISSANCES 2014

- 29/01/2014 à Aubenas: naissance de Charly, Louis, Stan GARCIA, fils de Christophe GARCIA et de Nadège LABALME, domiciliés à La Rivière. INFO Restrictions d'eau

Site Internet de la commune

Depuis octobre 2009 – ouverture du site - nous sommes à 65.849 visites au 30 mars 2014 et passé de 35 visites/jour à 70/jour depuis quelques mois (avec un maximum de 108 visites/jour)



Les rubriques les plus visitées en moyenne depuis le début (octobre 2009) :

- Derniers évènements festifs : 20,5 %
- Vivre aux SALELLES : 13,4 %
- La Mairie : 12,1 %
- Les travaux : 9,7 %

Nous mettons le site à jour régulièrement. N'hésitez pas à écrire à la Mairie, si vous souhaitez laisser un message, une publicité, une annonce etc....

LA VIE ASSOCIATIVE

16 février 2014 : Loto du comité des fêtes



Ambiance conviviale ce dimanche 16 février où près de 150 personnes ont participé et rempli la salle des fêtes, au loto du comité des fêtes des Salelles, présidé par Olivier Wauters. Une pause vers 16 heures a permis aux convives de converser amicalement autour de galettes, cidre, vin blanc, vin rouge, café avant de reprendre le cours du tirage pour gagner le voyage à Venise ou le Home Cinéma Philips Hifi 2.1 Blu Ray.



L'heureuse élue est Sandy MONTERO, domiciliée aux Salelles, qui a choisi le home cinéma. Comme convenu, Le comité des fêtes versera la somme de 300 Euros au profit des Restos du cœur sous forme de denrées alimentaires. Prochain rendez-vous : dimanche 15 juin 2014 pour le repas du village.

Du nouveau au « club de détente et loisirs UNRPA de Gravières-Les Salelles »



Le 4 décembre 2013, l'UNRPA de Gravières, lors d'une assemblée générale extraordinaire, ouvrait ses portes aux habitants des Salelles. La section UNRPA « club de détente et loisirs de Gravières-Les Salelles » était créée. Afin de concrétiser cette union, la présidence est tenue par deux coprésidentes, Marie-Claude Corino de Gravières et Josette Moutet des Salelles, aidées d'un conseil d'administration commun.

Cette association a pour but de créer des liens et des rencontres entre les habitants de ces deux communes. Elle est ouverte à toutes les personnes, retraitées ou non, désireuses d'échanger, de faire des rencontres et de participer aux diverses activités proposées comme, par exemple, voyages d'une ou deux journées, après-midi de jeux ou pétanque tous les premiers mercredis de chaque mois aux Salelles dans ou autour de la salle des fêtes qui s'y prête, scrabble tous les jeudis à la salle de Langlade à Gravières, repas champêtre aux Salelles, traditionnel loto et sorties spectacle. Une bonne manière de rompre la solitude.



Le mercredi après-midi est consacré aux jeux de cartes (ici aux Salelles)